



Formulaire de demande de remboursement pour l'achat de couches lavables

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines est fière d'offrir aux nouveaux parents, le programme de subvention pour l'achat de couches lavables qui leur permettra de recevoir un remboursement équivalant à 50% de la facture (avant taxes), jusqu'à concurrence de 200 \$ par enfant.

Pour bénéficier de ce programme, vous devez:

- être résident permanent de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
- fournir une preuve d'achat indiquant la date et le montant de l'achat
- avoir fait l'achat après le 1^{er} janvier 2014
- fournir une preuve de naissance de l'enfant (certificat ou déclaration de naissance)
- avoir un enfant de moins de 1 an

Nom et prénom du parent

Adresse

Nom et prénom de l'enfant

Date de naissance

Nombre de couches achetées

Marque

Coût de la facture avant taxes

- À ce formulaire, vous devez joindre:**
- la facture originale
 - une preuve de résidence (compte de taxes ou permis de conduire)
 - Une preuve de naissance de l'enfant

Signature

Date

**Retour du formulaire et
des documents requis:**

Service de l'urbanisme et de l'environnement
Benjamin Plourde, agent d'inspection
139, boulevard Ste-Anne
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0

Renseignements:

450 478-0211 poste 2025

En dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville, vous pouvez utiliser la boîte de dépôt située à la porte principale accessible en tout temps.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Demande reçue le:

Montant de la subvention:

Montant de la facture:

Date:

Personne responsable: